RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Parc national de la Vanoise

Acte d'engagement n° 14 - 2026

OPERATION

Marché de transport aérien par hélicoptère de personnes, de biens et de matériaux pour le compte du Parc national de la Vanoise.

MAITRISE DE L'OUVRAGE

Parc National de la Vanoise

DESTINATAIRE DE L'OUVRAGE :

Le Parc national de la Vanoise
Établissement public national à caractère administratif
135 rue du docteur Julliand – 73000 Chambéry
Pouvoir adjudicateur : représenté par le Directeur, Monsieur Xavier EUDES

PASSATION DU MARCHE

Marché public (accord-cadre à bons de commande) de services, passé selon la procédure adaptée (Code de la commande publique et notamment ses articles L2123-1 et R2123-1).
Personne habilitée à donner les renseignements : Marc SARTON
(Tél : 06.50.01.85.78X – Courriel : marc.sarton@vanoise-parcnational.fr)

Les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de décembre 2026.

COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'agent comptable de l'Office Français de la Biodiversité,
Site de Vincennes
5 Square Felix Nadar
91000 VINCENNES.

Fondée de pouvoir :
Office Français de la Biodiversité
Groupement comptable des établissement rattachés
Immeuble Tabella
125 Impasse Adam Smith
34470 PEROLS

- **<u>LE TITULAIRE</u> :**

M.agissant au nom et pour le compte de : *(intitulé complet de la société, raison sociale et forme juridique ET préciser la qualité* de Mandataire *en cas de groupement)*

.....…….

Domicilié à :

.....

Ayant son siège social :

.....

Immatriculé à l'INSEE :

- *numéro d'identité d'établissement SIRET* :

.....

- *numéro d'enregistrement au registre du commerce et des sociétés* :

.....

est invité par le Parc national de la Vanoise, maître d'ouvrage à exécuter les prestations -objet du présent marché- dans les conditions définies ci-après.

1. NATURE DES PRESTATIONS

Le prestataire aura pour mission de se rendre sur la zone définie au préalable par le maître d'ouvrage à une date convenue à l'avance pour effectuer ses opérations de levage.

Les horaires, les destinations, le nombre approximatif de charges, le plan de vol et l'autorisation de survol seront communiqués par le maître d'ouvrage lors de chaque commande.

La vérification des charges, la coordination des manœuvres au sol et les règles de sécurité seront définies dans le plan de prévention établi par la Parc national et visé par le prestataire.

2. PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché, particulières et générales, sont listées dans le cahier des charges de l'opération.

3. DUREE DU MARCHE - DELAIS D'EXECUTION ET PENALITES

3.1 Durée du marché

Le présent marché est conclu avec le prestataire retenu pour une durée **de un an, à compter de la notification du marché, reconductible tacitement 2 fois pour une période de un an (soit une durée totale maximale 3 années)**, dans les mêmes conditions techniques et administratives. Les prix pourront être révisés à chaque reconduction.

Le marché peut cependant être dénoncé, par l'une ou l'autre des parties, en respectant un préavis minimum de deux mois avant la date anniversaire de la notification du marché. La non-reconduction du marché ne donne lieu à aucun versement d'indemnité, de quelque nature que ce soit, par le prestataire ou le Parc national de la Vanoise.

3.2 Délais d'exécution

Pour les opérations programmées définies dans le paragraphe 2.1 du cahier des charges, le Parc national de la Vanoise aura prévenu le prestataire au moins 5 jours à l'avance.
Pour les opérations urgentes, le Parc national de la Vanoise s'engage, dans la mesure du possible, à passer la commande au minimum 24 heures avant l'intervention.

3.3 Pénalités

Par dérogation à l'article 14.1 du CCAG FCS, à défaut de réalisation des prestations commandées plus de 24 heures à l'avance, sauf aléas météorologiques ou exonération accordée par l'administration, le titulaire encourt une pénalité de 300 € par jour de retard.

4. NATURE DU PRIX

Les prix sont fermes pour la première année.

Ils pourront ensuite être révisés tous les 3 mois, à la demande de l'entreprise, en fonction des variations de l'indice des prix de production des services français aux entreprises françaises (BtoB) – CPF 51.21 – Transport aérien national de frêt (Prix de base - Base 2021 – Données trimestrielles brutes - Identifiant 010766405) publié sur le site de l'INSEE, suivant la formule suivante :

$$P = P_0 \times \frac{I_M}{I_0}$$

dans laquelle :

P= prix révisé
Po= prix à la date de notification du marché ou à la date de la précédente révision
I_M = Indice des prix Transport aérien national de frêt connu à la date de révision (même provisoire)
I_0 = Indice des prix Transport aérien national de frêt à la date de notification du marché ou à la date de la précédente révision.

Pour mémoire, le dernier indice des prix Transport aérien national de frêt connu à ce jour est celui de 2026-T2, d'une valeur de 83,9.
Donnée issue du site de l'INSEE : https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010766405

- 5. MONTANT DU MARCHE

Le présent marché est un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum de **140 000 € HT** pour la durée totale du marché (sur la base du bordereau des prix remis à l'offre, **joint au présent acte d'engagement).**

6. MODALITES DE REGLEMENT

6.1 - Les factures sont établies sur la base du bordereau des prix remis à l'offre.

6.2 - Le paiement sera effectué par virement administratif à 30 jours maximum à compter de la date de réception de la facture par le maître d'ouvrage au crédit du compte précisé au paragraphe 7 – Paiements.

Le paiement est réputé effectué à la date de validation du mandat par le comptable public.

En cas de dépassement du délai de paiement, les dispositions du décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 s'appliquent (intérêts moratoires et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement).

7. PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après (1) :

Compte ouvert au nom de : ……..
Domiciliation : ……
Sous le numéro : ……...Clé RIB : ……
Banque : ……
Code banque : …… Code guichet : ……

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée à l'entreprise dans un délai de 160 jours à compter de la date de remise des offres.

(1) *Joindre en retour un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).*

- 8. ENGAGEMENTS DU TITULAIRE

Je certifie sur l'honneur :

1/ - Être habilité à représenter et à engager la société ci-dessus désignée ;

2/ - Ne pas être en redressement judiciaire, ou, dans le cas contraire, fournir la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

3/ - Ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir ;

4/ - Que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R.3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D. 8222-5 du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers ;

5/ - Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

6/ - Satisfaire aux obligations sociales et fiscales.

En cas d'inexactitude des renseignements prévus aux 2/, 3/ et 5/ ci-dessus ou si le candidat ne produit pas par la suite les pièces mentionnées aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail et les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, le marché pourra être résilié aux frais et risques du déclarant par décision du pouvoir adjudicateur.
Ce marché pourra être suivi après résiliation d'un autre marché. Les excédents de dépenses éventuels seront prélevés sur les sommes pouvant être dues au déclarant, sans préjudice des droits à exercer contre lui en cas d'insuffisance.

Fait en un seul original, à le

La société (2)
Nom et Prénom

(2) *Mention manuscrite « Lu et approuvé » suivi du cachet et de la signature du représentant*

9. ACCEPTATION DE L'OFFRE (partie à compléter par le Maître d'Ouvrage)

Le présent marché est un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum de **140 000 € (cent quarante mille neuf cents euros) HT** pour la durée totale du marché (sur la base du bordereau des prix remis à l'offre, **joint au présent acte d'engagement).**

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement.

A Lyon, le
Le contrôleur financier,

A Chambéry, le
Le pouvoir adjudicateur,

10.NOTIFICATION

Reçu notification du marché le

A le

Le titulaire (*Mention manuscrite « Lu et approuvé » suivi du cachet et de la signature du titulaire*)
Nom et Prénom

- 11. NANTISSEMENT

(*Conformément à l'article R2191-46 du Code de la Commande Publique, il est possible d'utiliser soit une copie de l'original du marché, soit le certificat de cessibilité conforme au modèle figurant en annexe à l'arrêté du 28 août 2006)*

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché global dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*)

.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....

4 La partie des prestations est égale à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....

et devant être exécutée paren qualité

de membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

Comptable assignataire des paiements :

Comptable public assignataire des paiements :
Monsieur l'agent comptable de l'Office Français de la Biodiversité,
Site de Vincennes
5 Square Felix Nadar
91000 VINCENNES.

Fondée de pouvoir :
Office Français de la Biodiversité
Groupement comptable des établissement rattachés
Immeuble Tabella
125 Impasse Adam Smith
34470 PEROLS

A , le

Signature (3)

(3) Date et signature originales

- **12. Modification(s) ultérieure(s) au contrat de sous-traitance** (***A renseigner autant de fois que nécessaire)***

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée/portée à *(indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettres)* :

.....
.....
.....

Montant initial :

- Ramené à :

Ou - Porté à :

A , le

Signature